

Ne pas renouveler l'autorisation de l'herbicide glyphosate

[22-03-2016 - 14:43]

Tant que les craintes subsisteront sur le caractère cancérigène et de perturbateur endocrinien du glyphosate, un herbicide utilisé dans des centaines d'outils agricoles, urbains, de sylviculture et de jardinage, la Commission ne devrait pas renouveler son autorisation. Elle devrait plutôt demander une étude indépendante et publier les preuves scientifiques utilisées par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) pour évaluer le glyphosate, a affirmé la commission de l'environnement.

La Commission européenne ne devrait pas renouveler l'approbation du glyphosate, une substance herbicide, sur le marché de l'UE pour quinze années supplémentaires et sans restriction tel que proposé, ont affirmé les députés de la commission de l'environnement du Parlement européen ce mardi dans une résolution adoptée par 38 voix pour, 6 voix contre et 18 abstentions.

"Le fait que nous devons avoir recours à une objection parlementaire montre que quelque chose n'a pas fonctionné dans le processus décisionnel", a déclaré le député Pavel Poc (S&D, CZ), qui a rédigé la proposition de résolution.

"Le glyphosate a été classé comme probablement cancérigène par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Alors que le secteur avance que la substance peut être totalement métabolisée, il est désormais clair que les résidus de glyphosate sont partout: dans l'environnement, dans de nombreux produits de consommation quotidienne, dans nos corps", a-t-il expliqué.

Publier les preuves scientifiques

"La Commission européenne et l'EFSA publieront-elles les études sur lesquelles leur proposition se base? Pourquoi proposer d'autoriser le glyphosate pour 15 années supplémentaires, soit la période la plus longue possible? Il faut que ces études soient rendues publiques et nous devrions attendre de les avoir à notre disposition. Toute incertitude doit être évitée avant de procéder à l'approbation d'une substance si largement utilisée. C'est de cette manière que le principe de précaution devrait être appliqué", a-t-il conclu.

La résolution non législative appelle l'exécutif européen à présenter un nouveau projet. Les députés souhaitent que la Commission européenne et l'Autorité européenne de sécurité des aliments publient immédiatement toutes les preuves scientifiques qui ont servi de base à la classification positive du glyphosate et à la proposition de nouvelle autorisation, étant donné l'intérêt public d'une telle publication.

L'Office alimentaire et vétérinaire européen devrait aussi recevoir un mandat pour tester et contrôler les résidus de glyphosate dans les aliments et les boissons, ajoute le texte.

Prochaines étapes

La proposition de résolution, co-signée par Kateřina Konečná (GUE/NGL, CZ), Bas Eickhout (Verts/ALE, NL) Piernicola Pedicini (EFDD, IT), au nom de leurs groupes politiques respectifs, et par les députés Mark Demesmaeker (ECR, BE), Sirpa Pietikainen (PPE, FI) et Frédérique Ries (ADLE, BE), sera mise aux voix pendant la session plénière

Communiqué de presse

des 11-14 avril à Strasbourg.

Les experts nationaux qui siègent au comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux (section produits phytopharmaceutiques) se prononceront en mai pour adopter ou rejeter la proposition de la Commission européenne à une majorité qualifiée. Si une telle majorité n'est pas atteinte, la décision reviendra à la Commission européenne.

Note aux rédacteurs

Le glyphosate est une substance active largement utilisée dans les herbicides. La molécule a été brevetée au début des années 1970 et introduite sur le marché des consommateurs en 1974 comme herbicide à large spectre. Elle est rapidement devenue le numéro 1 des ventes. Depuis l'expiration du brevet en l'an 2000, le glyphosate a été commercialisé par diverses entreprises et plusieurs centaines de produits phytosanitaires contenant du glyphosate sont actuellement enregistrés en Europe pour une utilisation sur les cultures.

En savoir plus

- Commission de l'environnement, de la santé publique et de la sécurité alimentaire:
<http://www.europarl.europa.eu/committees/fr/envi/home.html>
- Documents de réunion:
http://www.emeeeting.europarl.europa.eu/committees/agenda/201603/ENVI/ENVI%282016%290321_1/sitt-2201603

Contact

Baptiste CHATAIN

BXL: (+32) 2 28 40992

STR: (+33) 3 881 74151

PORT: (+32) 498 98 13 37

EMAIL: envi-press@europarl.europa.eu

TWITTER: EP_Environment